

## L'ÉNERGIE

**M. Garth Turner (Halton—Peel):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie nationale et porte sur le méthanol comme carburant de transport au Canada.

Comme le ministre le sait, le cours du pétrole a franchi hier la barre des 40 \$ le baril, et nous aurons peut-être à affronter d'autres chocs pétroliers à mesure que se prolongera la crise du golfe Persique. Cela étant, des carburants de remplacement comme le méthanol acquièrent une plus grande importance pour notre sécurité énergétique.

• (1500)

Comme le ministre le sait, des véhicules fonctionnant au moyen d'un carburant composé à 85 p. 100 de méthanol brûlent leur carburant sans résidus et sont pratiques. En fait, le Canada exporte présentement en Californie 2 000 voitures fonctionnant au méthanol.

Voici donc ma question: pourquoi les Canadiens ne peuvent-ils pas acheter de méthanol au Canada? Qu'est-ce que le gouvernement compte faire en matière de carburants de remplacement pour accroître la sécurité énergétique de notre pays?

**L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Je remercie le député de sa question, monsieur le Président. C'est une question très intelligente.

Je tiens à dire au député et à la Chambre que le carburant composé à 85 p. 100 de méthanol en est encore au stade expérimental. Comme il l'a mentionné dans sa question, le Canada participera à des essais en Californie.

La technologie canadienne sera disponible, et nous croyons qu'elle pourra constituer pour nous un marché d'exportation tout en nous aidant à nous doter d'une énergie de remplacement.

Je lui rappelle également le programme «Méthanol pour moteur puissant» dans le cadre duquel nous utilisons du méthanol dans des moteurs à grande puissance, des moteurs à deux temps. Je tiens à lui apprendre que nous annoncerons bientôt, conjointement avec une société de Winnipeg, la New Flyer Bus Lines, un nouveau programme concernant le méthanol. . .

**Des voix: Bravo!**

\* \* \*

[Français]

## LA BASE MILITAIRE DE LONGUE-POINTE

**Mme Carole Jacques (Mercier):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Une étude préparée par la firme *The Productivity Group*, et commandée par le ministère de la Défense nationale, en janvier dernier, recommande la fermeture

## Recours au Règlement

de la Base militaire de Longue-Pointe. Cette fermeture toucherait 1 200 emplois et des milliers d'emplois indirects puisque la base militaire octroie près de deux millions de dollars de contrats annuellement à des entreprises de Montréal. Monsieur le Président, le ministre a-t-il l'intention d'appliquer, ou même de considérer éventuellement cette recommandation?

[Traduction]

**L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, l'étude qui a été réalisée était préliminaire.

Comme la députée le sait, le budget du ministère de la Défense nationale a été réduit. Avant de prendre toute autre mesure, il faudrait effectuer une étude plus détaillée.

Les députés sont sûrement conscients du fait qu'il incombe au ministère de la Défense nationale d'assurer la sécurité du Canada. Nous le faisons le plus efficacement possible.

\* \* \*

## PRÉSENCE À LA TRIBUNE

**M. le Président:** Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de Son Excellence Mauno Koivisto, président de la république de Finlande.

**Des voix: Bravo!**

**M. le Président:** Je voudrais également signaler aux députés la présence à la tribune de MM. Sean Treacy et James Tunney, respectivement président et vice-président de la Chambre des députés de la république d'Irlande.

**Des voix: Bravo!**

\* \* \*

## RECOURS AU RÈGLEMENT

LA RÉPONSE DONNÉE AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

**M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Hier, à la Chambre, le ministre des Travaux publics a dit, en réponse à une question concernant Technitread Tire Manufacturing, que cette société avait acheté pour 250 000 \$ le terrain sur lequel l'usine était construite.

Toutefois, le 17 mai 1990, le ministre et ses fonctionnaires ont témoigné devant le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie—comme on peut le